



## ZONE DE DISTRIBUTION : SIAEP DU VERNOY

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2023</b></p> <p>L'eau a présenté une qualité bactériologique satisfaisante. Cette eau présente un caractère agressif qui dégrade les réseaux en favorisant la dissolution des canalisations (plomb, cuivre...) et détériore la qualité de l'eau (goût, particules en suspension, coloration). Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb. L'eau distribuée reste de bonne qualité et peut être consommée par tous. En raison d'un manque d'eau, le réseau a dû être approvisionné par des camions citernes pendant une certaine période. En raison d'un manque d'eau, le réseau a dû être approvisionné par des camions citernes pendant une certaine période. Afin de sécuriser l'alimentation en eau des usagers du réseau, la collectivité a entrepris une recherche en eau.</p>	<p><b>A</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité</p> <p>Indicateur 2022 : A</p>

### Origine et gestion de l'eau

L'eau est prélevée dans une source et trois forages (aquifère des grés).

Elle est mélangée et désinfectée au chlore avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente de façon permanente 6 communes (CHAVANNE, HÉRICOURT, TREMOINS, VERLANS, VERNOY (LE), VILLERS-SUR-SAULNOT), soit 1257 personnes. Le responsable des installations est : « SIAEP DU VERNOY ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « GAZ ET EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	NOTE	DESCRIPTION
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
<b>NITRATES</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 3,87 mg/L Valeur maxi : 4,2 mg/L
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 347 Valeur maxi : 0 microgramme/L
<b>TURBIDITÉ</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.		Nombre de prélèvements : 10 Valeur maxi : 0 NFU

### Quelques conseils

**ADOUCCISSEUR**  
Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**SÉCHERESSE**  
En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**PLOMB**  
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>DURETÉ</b>	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 10,6 °f Valeur maxi : 10,8 °f

### Pour aller plus loin

 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 18/05/2024

UDI 070000907

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.